

LISIERS ET DIGESTATS

FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE POUR CHOISIR SES ÉQUIPEMENTS D'ÉPANDAGE



1) Mode d'épandage

Épandeur avec ou sans tonne
Équipé de buse-palettes, buse, pendillards, injecteurs, enfouisseurs

Buse- palette : le Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques » (PREPA) va exiger l'obligation à partir de la campagne culturale 2019-2020 d'utiliser des pendillards ou à défaut, d'enfouir les effluents dans des délais fixés en fonction de la nature et de la taille des élevages. Mise en place d'un plan d'actions d'ici fin 2017, dans la perspective de supprimer l'utilisation des buses palettes à horizon 2025 et d'en interdire la vente à partir de 2020.

Choix à orienter en fonction de :
Contraintes d'odeurs, perte d'azote, coûts d'investissement différents et temps et organisation des travaux différents.

2) Nature des parcelles

Sol nu ou cultivé, culture basse ou haute, guident la technique d'épandage (enfouisseur possible ou non, tuyau trainant ou non...)

3) Nature des sols et conditions météo

Limiter le poids des engins pour ne pas dégrader la structure des sols.
Effet sur les créneaux d'épandage en plus du calendrier réglementaire en ZV

4) Polyvalence et spécificité des matériels

Avoir plusieurs équipements d'épandage différents permet de répondre à toutes les situations

5) Contraintes parcellaires : distances aux parcelles et spécificité des matériels

La distance aux parcelles impacte sur le poste transport dans le coût total du chantier. D'où la mise en place de stockages décentralisés pour dissocier les chantiers (poche souple, fosse béton ou géomembrane).

A partir d'un certain seuil, le ravitaillement en camion peut se justifier. Par exemple, en Bretagne à partir de 5 km entre la fosse et la parcelle, il est préférable d'utiliser un camion-citerne.

La mise en place par canalisations enterrées peut être aussi une solution, surtout s'il y a séparation de phase. C'est un investissement à raisonner de manière individuelle mais qui supprime les nuisances vis-à-vis du voisinage liées à la circulation des tonnes. Un débit minimal de 150 à 200 m³/heure est à respecter pour éviter les dépôts.

LISIERS ET DIGESTATS

FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE POUR CHOISIR SES ÉQUIPEMENTS D'ÉPANDAGE

6) La main d'œuvre nécessaire

L'organisation des chantiers est plus ou moins complexe et les besoins en main d'œuvre très variable suivant le système retenu. Un tracteur avec sa tonne n'a besoin que d'un chauffeur. Une organisation avec ravitaillement en demande deux, trois, voire plus. De même, les systèmes sans tonne fonctionnent difficilement sans un deuxième opérateur pour aider à la mise en place ou surveiller la pompe. Les caissons-tampon ont eux aussi besoin d'un tracteur et d'un chauffeur pour les déplacer de parcelle en parcelle.

7) Le montant de l'investissement

Couplé à la mobilisation de la main d'œuvre nécessaire, il conditionne un volume minimal à atteindre. Certains systèmes conviendront à une CUMA locale, d'autres obligent à passer à un stade supérieur.



8) La performance agronomique

Economie d'engrais, de gazoil

9) Performance environnementale (eau, sol, air, odeurs)

Qualité physique et biologique des sols

Indicateurs chiffrés à calculer :

- Coût d'épandage au m³
- Coût du transport au m³
- Volumes à épandre et surfaces épandables
- Débit de chantier m³/heure (mini-maxi)
- Puis euros/UGB/an ou euros/place dans les bâtiments